

LEVEZOU ENDURO LOISIRS

09 Septembre 2018 – Prades de Salars

Prix de l'engagement : 67 euros

Pour les mineurs, engagement à 34 euros

L'engagement comprend l'inscription et le repas du samedi soir

Chèque à envoyer à : GAFFARD Audrey Jos 12290 PONT DE SALARS

Mettre le numéro de dossier au dos du chèque. Merci également de nous confirmer si vous resterez pour le repas du samedi soir

Il est possible de réserver des repas en plus pour les accompagnateurs. Prix du repas : 12 euros (Merci de nous le signaler et d'effectuer le règlement en même temps que l'inscription)

Pour les mineurs, merci de nous joindre l'attestation parentale

Tout participant au LEL est tenu de connaître le règlement particulier, de le respecter de se conformer aux directives des organisateurs et des officiels et de préserver l'environnement.

REGLEMENT PARTICULIER LEVEZOU ENDURO LOISIRS

Le moto club du Levezou organise le 9 Septembre à Prades de Salars, la finale du Championnat de France de motos anciennes couplé avec un enduro loisirs.

Site internet du club : www.mc-levezou.com Mail : mclevezou@gmail.com

Lieu de l'épreuve : Départ, Arrivée, Contrôle technique : Salle des Fêtes de Prades de Salars (12290)

Classements

A l'issue de l'épreuve, les points suivants seront attribués aux 15 premiers de chaque catégorie :

25, 20, 16, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1

Catégories admises au trophée Enduro Family

Peuvent rouler en Family Trophy, les pilotes titulaires d'une licence NCA, NCB, NJ3, MAT ou les pilotes titulaires d'une licence à la journée

Secrétariat horaires : Le secrétariat sera ouvert le samedi 8 septembre de 13H30 à 18H30. Les pilotes engagés devront se présenter avec la carte grise, le permis de conduire ou BSR, l'attestation d'assurance, et la licence en cours.

Vérifications techniques : Les vérifications techniques se dérouleront le Samedi 8 Septembre de 14h à 19h30. Le contrôle terminé, les motos seront mises au parc fermé, moteur arrêté. Les motos devront être conforme au code de la route. En cas de litige, les contrôleurs techniques s'appuieront sur le règlement du championnat de France d'enduro 2018 et règlement du Family Enduro 2018.

PNEU FIM OBLIGATOIRE A L'AVANT ET A L'ARRIERE

Attention, les motos immatriculées en WW et W garage sont interdites

PARC FERME : Une fois les motos passées aux contrôles, elles seront gardées par un vigile dans le parc pendant la nuit jusqu'au départ de la course. Le pilote ou son représentant doit ranger sa machine immédiatement dans le parc fermé et l'équiper, en complément d'un éventuel système d'origine, d'un système antivol individualisé (chaîne cadénassée, bloc-disque ou U) puis ressortir aussitôt.

PLAQUES : Chaque machine devra porter 3 plaques numérotées. Le non-respect entrainera des pénalités. La couleur de fond de plaque et des numéros sont :

Anciennes : C1 : Rose C2 : Vert C3 : Noir C4 : Jaune C5 : Gris
C6 : Transparent PF : Rouge

Pour toutes les catégories du Family, plaques noires et numéros blancs. Pour les féminines, plaques roses et numéros blancs.

Pour les Gentlemens, plaques blanches et numéros noirs

HORAIRES : 8H30 1^{er} départ : Les pilotes partiront 4 par 4, lumière allumée, toutes les minutes pour les motos anciennes, la catégorie C6 partira la 1^{ère}.

10H30 : Départ Family Enduro

ITINERAIRES : Un parcours fléché de 60 Kms sera à parcourir 2 fois pour tout le monde.

- Spéciales : 2 spéciales de type banderolée à chaque tour
- Contrôle horaire : Il y aura un CH unique à Prades, le parcours étant un « huit »

SPECIFICATIONS : En aucun cas, les pilotes devront quitter le circuit fléché et devront en chemin de liaison respecter scrupuleusement les règles de circulation mise en place par l'organisation et respecter le code de la route. Les GPS sont interdits.

Nous limitons à 400 engagements ; les pilotes seront engagés par rapport à l'ordre d'arrivée du courrier. Le moto club se réserve le droit de refuser une inscription sans fournir aucune explication.

ENVIRONNEMENT : Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur. Il est obligatoire d'utiliser le tapis environnemental qui devra être constitué d'une semelle imperméable et textile absorbant 1L minimum dont les dimensions minimum sont 160*100 cm.

DESISTEMENT : Ils devront parvenir au club 48h avant le départ de la course par courrier. Aucun désistement ne sera accepté après la course

ANNULATION : En cas d'annulation de l'épreuve, les frais d'engagement ne seront pas encaissés (chèque déchiré)

CONTROLE : Des contrôles inopinés sur le bruit et la vitesse peuvent être placés sur le circuit sans que ceux-ci soient mentionnés sur la feuille de route.

CARTON DE POINTAGE : Tout carton sale, illisible ou perdu sera exclu du classement. A VOUS DE LE PROTÉGER

PENALITE : Conformément au règlement du Championnat de France d'enduro 2018

AUTORISATION PARENTALE

EPREUVE PRADES DE SALARS 09/09/18

Je soussigné(e)

Père, mère, tuteur (rayer la mention inutile)

Demeurant à :

.....
.....

Téléphone : Portable :

Autorise l'enfant :

..... à
participer à l'édition 2018 du Levezou Enduro Loisirs le 09/09/18

Fait à

Le

Signature :